



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE  
AUX TERRITOIRES  
ET A LA MOBILITE**

Direction de l'aménagement du  
territoire et de la montagne

Votre interlocuteur : Paco HERNANDEZ  
DATM – Service Aménagement et Territoires  
Tél. : 04 26 73 64 16

Monsieur Patrick MARGIER  
Maire de La Verpillière  
Mairie  
Place du Docteur Ogier  
BP 5  
38292 LA VERPILLIERE CEDEX

Réf. : DATM18 I3572 L73374

Objet : avis PLU arrêté La Verpillière

Le Conseil régional, le

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 5 juillet 2018, et reçu dans les services le 10 juillet 2018, vous avez sollicité l'avis de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Verpillière, arrêté le 2 juillet dernier.

Je vous en remercie et vous prie de trouver, en annexe, la contribution de la Région à cet important projet pour l'avenir du territoire de La Verpillière.

Pour rappel, le présent courrier s'inscrit en lien avec la délibération n°1236 adoptée par la Commission permanente de la Région le 30 novembre 2017 sur les documents d'urbanisme, et avec l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

La Région salue le travail réalisé et relève les avancées de votre projet de PLU, notamment les objectifs de densité, de renforcement de la centralité, de limitation de la consommation foncière, et remarque de manière générale la qualité des études menées.

Cependant, comme le prévoit le Schéma Régional de Cohérence Ecologique adopté par la Région en juillet 2014, je me permets d'attirer votre attention sur la nécessaire restauration des corridors écologiques identifiés comme étant d'importance régionale (cf. détails en annexe). Toutefois, je ne doute pas que vous saurez trouver une solution permettant de tenir compte de cette remarque.

Les services de la Région (Paco HERNANDEZ, service Aménagement et Territoires) restent à votre disposition pour toute précision utile sur cette contribution.

Souhaitant que ces éléments puissent contribuer utilement à votre projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

*Nous restons à votre disposition.*

Le Directeur Général Délégué

Bernard FIGUET

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
Lyon  
1 Esplanade François Mitterrand  
CS 20033 – 69269 Lyon Cedex 2  
Tél. 04 26 73 40 00 Fax. 04 26 73 42 18

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
Clermont-Ferrand  
59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706  
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2  
Tél. 04 73 31 85 85